

GENDARMERIE NATIONALE GOMGEND MAYOTTE			
BTA M'ZOUAZIA			
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
08664	01748	2016	

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE  
PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

AGISSEMENTS SIRADJIA

Nmr pièce	N° feuillet
2	1 / 1

Le jeudi 11 août 2016 à 17 heures 00 minute.

Nous soussigné Adjudant Abdallah KADRI, Officier de Police Judiciaire en résidence à BOUENI

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à BOUENI 97620, rapportons les opérations suivantes :

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS

Ce jour le 11/08/2016, une source anonyme voulant préserver son anonymat par peur de représailles nous informe des faits suivants à savoir :

Que Monsieur [REDACTED] qui habite SADA ( MAYOTTE ) dispose d'un terrain sur la commune de M'ZOUAZIA. Sur ce terrain se trouve une maison en dur ainsi que 4 bangas.

Que des clandestins sont hébergés dans les bangas qu'il a fait construire. Ces derniers logent contre rémunération pour s'acquitter du loyer, sans que nous soit précisé le nombre. Il y aurait de nombreuses personnes qui y demeurent, notamment des mineurs, des enfants et des bébés. Ils vivent dans des conditions catastrophiques selon la personne nous renseignant.

Concernant le terrain, il se trouve rue de la paix, juste derrière le DOUKABE, après l'escalier qui descend.

Cela fait depuis plusieurs années qu'ils louent des bangas à des étrangers en situation irrégulière provenant des COMORES, sur ce terrain.

Il nous est précisé et ajouté que l'intéressé avait pratiqué les mêmes agissements sur le terrain de sa sœur, [REDACTED] sur la commune de SADA. Cette dernière n'habite pas à MAYOTTE. Le terrain se trouve rue de la mairie à SADA. La personne ignore si les faits perdurent à ce jour.

Concernant ce Monsieur [REDACTED] il travaille chez [REDACTED] entreprise située à [REDACTED] comme [REDACTED]

Dont procès verbal fait et clos à BOUENI 97620, le 11 août 2016.

L'Officier de Police Judiciaire

*signé au le feuillet en 11/08/2016*

**GENDARMERIE NATIONALE**  
**COMGEND MAYOTTE**  
**BTA M'ZOUAZIA**

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
08664	01748	2016	

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**  
**BORDEREAU D'ENVOI JUDICIAIRE**

TGI de destination	MAMOUDZOU	Code INSEE	97611
Unité rédactrice	BTA M'ZOUAZIA		
Présence de scellé(s) PNIJ	NON		

*Analyse et références*  
 Soit-transmis non référencé émanant de Mme PRAMPART, Substitut du Procureur de la République à MAMOUDZOU en date du 11/08/2016

N° d'ordre	Natif(s)	
1	Natif	Libellé
	16	AIDE A L'ENTREE, A LA CIRCULATION OU AU SEJOUR IRREGULIERS D'UN ETRANGER EN FRANCE
	Complicité	NON Tentative NON Récidive NON
	Période du	01/07/2016 à 08:00 au 22/08/2016 à 09:25
	Type de lieu	HABITATION INDIVIDUELLE
	Adresse	village de M ZOUZIA INSEE 97604
	Commune	BOUENI 97620 Pays France
Coordonnées	EPSG:4471 X: 512207.02500000 Y:8569969.8909 04	
2	Natif	Libellé
	23790	SOUSSION DE PLUSIEURS PERSONNES VULNERABLES OU DEPENDANTES DONT AU MOINS UN MINEUR A DES CONDITIONS D'HEBERGEMENT INDIGNES
	Complicité	NON Tentative NON Récidive NON
	Période du	01/07/2016 à 08:00 au 22/08/2016 à 09:25
	Type de lieu	HABITATION INDIVIDUELLE
	Adresse	village de M ZOUZIA INSEE 97604
	Commune	BOUENI 97620 Pays France
Coordonnées	EPSG:4471 X: 512207.02500000 Y:8569969.8909 04	

N° d'ordre	Désignation des pièces
1	Bordereau judiciaire
2	Procès-verbal d'investigations ( AGISSEMENTS SIRADJI ANOIR )
3	Procès-verbal d'investigations ( croquis et métrage de l'état des lieux )
4	Dossier photographique
5	Procès-verbaux d'auditions de victime : [REDACTED]
6	Procès-verbaux d'auditions de victime : [REDACTED]
7	Procès-verbaux d'auditions de victime : [REDACTED]
8	Procès-verbaux d'auditions de victime : [REDACTED]
9	Procès-verbal d'audition de victime : [REDACTED]
10	Procès-verbal d'audition de victime : [REDACTED]
11	Procès-verbal de notification des droits personne gardée à vue : [REDACTED]
12	Procès-verbal d'audition de personne gardée à vue : [REDACTED]
13	Procès-verbal de perquisition

**(DESTINATAIRES)**

[ 2 ] - Monsieur le Procureur de la République à Mamoudzou <i>(copie original)</i>	Date de clôture 02/09/2016 Signature(s) <i>[Signature]</i>	Vu et transmis par Le 02/09/2016 ADJUDANT KERRI BTA M'ZOUAZIA
[ 1 ] - Archives		



**Manière d'opérer**

Nous sommes destinataires d'un soit transmis émanant de Mme PRAMPART, Substitut du Procureur de la République à Mamoudzou, nous demandant de procéder à une enquête relative à des personnes hébergeant et donc aidant au séjour d'étrangers en situation irrégulière, en les soumettant par la même à des conditions indignes d'hébergement.

Une liste de nom, donnée par le COLLECTIF de BOUENI, est annexée au dit soit transmis. C'est ainsi qu'un objectif qualifié comme prioritaire de positionnement second nous est indiqué par une source voulant préserver son anonymat. Il est nous est précisé ainsi que le dénommé [REDACTED], héberge dans des conditions précaires diverses personnes en situation irrégulière contre perception d'un loyer.

Un transport sur les lieux visés est effectué. Des clichés photographiques ainsi que des croquis de l'état des lieux sont réalisés.

Les diverses personnes qui occupent divers logements sur le terrain ( dans du dur ou des bangas ), sont entendus sur leur situation administrative, et leurs conditions d'hébergement.

Selon un discours semblant bien emprunté et coordonné, il n'est fait état d'aucune contrepartie par les personnes entendues ( financière, sexuelle....)

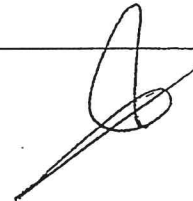
[REDACTED] est placé en garde à vue. Ses droits lui sont immédiatement notifiés.

La perquisition diligentée à son domicile s'est révélée négative.

Entendu, le mis en cause explique agir par charité, sans en tirer aucune contrepartie.

Conformément aux instructions reçues, la personne précitée est laissée libre de se retirer avec notification de l'article 77-2 du CPP.

Il nous est prescrit de transmettre en l'état la présente procédure.



Quel nouveau fichier est le lot ?